

➤ **Pour tous demandeurs :**

Etes vous adhérent à une Coopérative d'utilisation de matériel en commun (CUMA) : oui non

Si oui, précisez le nom et le numéro de la CUMA : _____

Etes vous adhérent à une organisation de producteur : oui non

Si oui, précisez le nom et le numéro de l'organisation : _____

CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION

a) Localisation du siège de l'exploitation :

Identique à la localisation du demandeur

Sinon, veuillez préciser l'adresse du projet : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Commune : _____

b) Zone du siège de votre exploitation :

Zone défavorisée : oui non

Zone vulnérable : oui non (sont en zones vulnérable les départements 77, 78, 91 et 95)

c) Situation de votre exploitation au regard des normes réglementaires :

c1) normes liées à la gestion des effluents (obligatoire si le projet concerne un investissement modifiant les conditions de gestion des effluents d'élevage)

Si votre siège d'exploitation est situé en dehors de la zone vulnérable, disposez-vous, avant projet, des capacités de stockage ?

RSD de 1,5 mois ⁽¹⁾ ICPE de 4 mois ⁽²⁾ non ⁽³⁾

Sinon, votre siège est en zone vulnérable et dans ce cas, disposez-vous, avant projet, des capacités agronomiques :

oui non ⁽⁴⁾

Dans les deux cas, merci d'indiquer si vous avez réalisé les travaux de mise aux normes dans le cadre d'un PMPOA :

oui non : _____ (si non précisez)

▪ Uniquement pour les projets « Bâtiments » et sauf cas des exploitations où l'ensemble des animaux est logé en aire paillée intégrale (100% litière paillée accumulée, pas d'effluent liquide), pour compléter mon dossier, je joins à ma demande une expertise sur la situation de mon exploitation ⁽⁵⁾ :

- AVANT projet,
- APRES projet,
- aucune expertise complémentaire n'est à joindre.

c2) normes liées au bien être des animaux (obligatoire si le projet concerne des projets en lien avec le respect du bien être animal)

Le cas échéant, êtes-vous aux normes pour chacun de ces atelier (à ne remplir que si ces ateliers sont directement concernés par le projet) ?

Veaux de boucherie	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non ⁽⁶⁾
Porcs reproducteurs (truiés)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non ⁽⁶⁾
Poules pondeuses	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non ⁽⁶⁾

(1) Règlement sanitaire départemental (RSD), la capacité de stockage obligatoire est de un mois et demi (1,5 mois)

(2) Installations classées pour l'environnement (ICPE), la capacité de stockage obligatoire est de quatre mois (4 mois)

(3) Si, au moment du dépôt de la demande, votre exploitation n'est pas aux normes au regard de la gestion des effluents d'élevage, conformément à l'article 26 du règlement (CE) n° 1698/2005 du 20 septembre 2005 vous ne pouvez pas accéder à l'aide, sauf si vous êtes en mesure de présenter :

- un arrêté d'engagement juridique notifié ou en cours de notification au titre du PMPOA et qui accorde des délais de réalisation, sous réserve que ces derniers soient encore valides.
- Une expertise de dimensionnement qui montre qu'après réalisation de votre projet bâtiment votre exploitation détiendra les capacités de stockage pour l'exploitation.

(4) Dans ce cas, si vous n'êtes pas jeune agriculteur ou en zone vulnérable nouvellement classée, vous ne pouvez pas accéder à l'aide, sauf si vous êtes en mesure de présenter un arrêté d'engagement juridique notifié ou en cours de notification au titre du PMPOA et qui accorde des délais de réalisation, sous réserve que ces derniers soient encore valides.

(5) Un feuillet « Etat des lieux réalisé par l'éleveur » qui vous a été remis par le guichet unique vous indique s'il est nécessaire de compléter votre dossier par une expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage des effluents et, le cas échéant, le type d'expertise (avant et/ou après projet) à joindre. Voir dans le feuillet les réponses « oui » dans la rubrique « en conclusion ». Si non, vous ne pouvez pas bénéficier d'une aide pour l'atelier qui n'est pas aux normes au regard du bien être de l'espèce animale concernée.

d) Situation à l'égard de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et sur les prélèvements d'eau au titre de code de l'environnement (art. L 214-1 à L 214-6 et L 512-1 à L 513-3) :

Veuillez indiquer si votre exploitation :

relève du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Si plusieurs ateliers concernés, veuillez indiquer pour lesquels :

relève du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la loi sur l'eau (ex : forage pour les bâtiments d'élevage, prélèvement pour l'irrigation) ;

relève du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de : _____ (à préciser si nécessaire; (ex : droit d'eau ou autorisation pour les micro-centrales)

ne relève pas de ces réglementations

e) Orientation de l'exploitation :

grandes cultures

élevage

polyculture élevage

maraîchage – production légumière

arboriculture fruitière

pépinière

horticulture-ornementale

f) Activité d'élevage

activité d'élevage	Effectif total de l'exploitation avant projet	Effectif concerné par le projet	Effectif total de l'exploitation après projet
Vaches laitières			
Vaches allaitantes			
Génisses lait			
Génisses viande			
Taurillons ou bœufs			
Veaux de boucherie			
Brebis lait			
Brebis viande			
Chèvres			
Poules pondeuses			
Volailles de chair			
Autres (à préciser) :			

g) Type de culture sur l'exploitation :

(en hectares)	Surfaces concernées par le projet			
	Surface actuelle	Culture concernée	Surface avant projet	Surface après projet
Grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux, betteraves, pomme de terre, cultures textiles et énergétiques,...)				
Cultures fruitières (arboriculture, fruits rouges,...)				
Horticulture, pépinières				
Maraîchage				

Viticulture				
Autres cultures spécialisées (tabac, houblon, ...) à préciser : _____				

CARACTERISTIQUES DU PROJET

a) Localisation du projet :

Lieu des travaux : Identique à la localisation du siège de l'exploitation

Sinon, merci de préciser l'adresse : _____

Département |__| |__| Commune _____ | lieu dit : _____

Votre exploitation est-elle située dans un Parc Naturel Régional (PNR) ?

oui non

Si oui, lequel ? _____

b) Description des travaux et du projet :

Le type de projet :

Volet C1 :

- Economie d'énergie intégrée à un bâtiment agricole, dispositif innovant de chauffage des bâtiments (y.c. panneaux photovoltaïques)
- Méthanisation / biogaz
- Production d'huile végétale brute pour une utilisation en tant qu'agro-carburant
- Utilisation et valorisation de la biomasse (hors HVB agro-carburant)

Volet C2 :

- Investissement dans le cadre d'une CUMA

Volet C4 :

- Transformation de produits à la ferme

Volet C5 :

- Equipements liés à la qualité et à la traçabilité
- Equipements et matériels liés au mode de production biologique

Volet C7 :

- Compostage de déchets verts ou déjections d'origine animale

Descriptif du projet :

Objet de la demande, lieu de réalisation du projet, intérêt pour l'exploitation, résultats attendus, etc : éléments pouvant être mentionnés sur feuille libre.

Merci de préciser :

Votre projet s'inscrit-il dans le cadre d'une démarche agri-environnementale soutenue par la Région ? oui non

Si oui, précisez (Prairie, Aquibrie, contrat de bassin...) :

Votre projet s'inscrit-il dans un programme agri-urbain soutenu par la Région ? oui non

Études économiques réalisées : citer et joindre le cas échéant les études économiques réalisées en vue de la conception et de la réalisation du projet : _____

Déroulement du projet :

Date prévue de début de projet : |__| |__| |2_|0_|__| (jour, mois, année)

Date prévue de fin de projet : |__| |__| |2_|0_|__| (jour, mois, année)

c) Objectifs du projet :

Votre projet à pour effet :

- de réduire la pénibilité du travail
- d'améliorer la sécurité
- d'améliorer l'efficacité / la productivité et la réduction des temps de travaux
Temps de travail gagné estimé _____ (en heures/jour)
- d'améliorer la qualité de l'environnement (introduction d'innovations technologiques sur l'exploitation)
- d'améliorer la qualité des produits
- de développer les circuits courts de commercialisation
- de développer l'accueil du public
- de développer l'activité :
 - le volume de production
 - la gamme de produits
- de valorisation de la biomasse en vue de la production d'énergie
- Votre investissement s'intègre dans une démarche d'amélioration de la qualité, de réorientation ou de diversification de la production
Précisez : _____
- Votre projet d'investissement induit une modification de votre système d'exploitation ?
Précisez : _____

Autres critères d'appréciation du projet pour lequel la demande de subvention est présentée :

Toutes Activités :

Nombre d'UTH : avant projet : _____ après projet : _____

Avez vous souscrit des mesures agro-environnementales (MAE, CTE, CAD) dont le contrat est encore en cours à ce jour ou envisagez-vous de souscrire de nouvelles MAE territorialisées (MAET) mises en place pour la période 2007-2013 ?

oui non Si oui précisez l'année et le type de mesure : _____

Votre projet est-il intégré dans une démarche globale de type diagnostic agro-environnemental ?

oui non Si oui précisez : _____

Votre projet est-il intégré dans une démarche globale de type diagnostic énergétique ?

oui non Si oui précisez : _____

Votre exploitation est elle qualifiée au titre de l'agriculture raisonnée ?

oui non

Votre exploitation est elle qualifiée au titre de l'agriculture biologique

oui non Si oui précisez : _____ en cours de conversion

La production et les produits issus de l'activité d'élevage aidée sont sous Signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) tels que : label rouge, Appellation d'origine protégée (AOP), Identification géographique protégée (IGP), Spécialité traditionnelle garantie (STG), agriculture biologique) ou sous certification de conformité :

oui non Si oui précisez : _____

Votre exploitation procède t elle à la valorisation de la biomasse en vue de la production d'énergie

oui non Si oui précisez : _____

Activité élevage :

Des innovations technologiques sont-elles introduites par votre projet sur l'exploitation :

utilisation de bio-matériaux :

oui non Si oui, précisez : _____

système de traitement alternatif des effluents :

oui non Si oui précisez : _____

amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment et/ou utilisation d'énergie renouvelable :

oui non Si oui précisez : _____

Votre projet modifie t-il votre système d'élevage en vue d'améliorer les conditions sanitaires et le bien-être des animaux (au-delà des normes réglementaires) ?

oui non Si oui précisez : _____

Votre projet d'investissement s'intègre-t-il dans une démarche qualité ?

oui non

Votre exploitation est qualifiée au titre d'une charte de bonnes pratiques d'élevage :

oui non Si oui précisez la date de qualification : _____

Votre projet répond-il à une charte paysagère et/ou avez-vous recueilli un conseil en architecture (CAUE, autres structures)?

oui non Si oui précisez : _____

Pouvez-vous nous indiquer l'évolution de vos surfaces de prairies permanentes et de cultures fourragères du fait de votre projet ?

	Surface avant projet (en ha)	Surface après projet
Prairies permanentes		
Cultures fourragères		

Après réalisation de votre projet, les fosses de stockage des effluents (purin, lisier, eaux blanches et vertes) seront-elles couvertes ?

oui complètement oui partiellement non

Si oui, un système de récupération des émissions de gaz à effet de serre est-il prévu :

oui non

Si oui, une valorisation énergétique des gaz récupérés est-elle prévue :

oui non

Activité cultures végétales :

Votre projet d'investissement induit-il une modification de votre système d'exploitation ?

oui non Si oui précisez : _____

Votre exploitation est elle engagée dans une démarche de type ferti-mieux ?

oui non

Votre exploitation est elle engagée dans une démarche de type phyto-mieux ?

oui non

d) Vérification du critère communautaire lié à l'amélioration du niveau global des résultats de l'exploitation à partir des résultats prévisionnels de l'exploitation

Si vous avez une comptabilité :

(en euros)	Valeur de l'année précédente	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuité emprunts moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Excédent brut d'exploitation (EBE)		
Revenu disponible		

Si vous n'avez pas de comptabilité :

(en euros)	Valeur de l'année précédente	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuité emprunts moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Solde d'exploitation : recettes - dépenses		
Revenu disponible		

Calcul du Revenu disponible (en nom propre) : résultat courant + dotations aux amortissements – remboursement en capital des emprunts

Calcul du Revenu disponible pour les formes sociétaires : résultat courant avant impôts sur les sociétés + dotation aux amortissements + rémunération du travail des associés – remboursement en capital des emprunts de la société – annuités des emprunts contractés à titre personnel par les associés et pris en charge par la société – rémunération des associés non exploitants (résultat à divisé par le nombre d'associé exploitant).

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Financiers sollicités	Montant en €
Montant des aides attendues au titre du dispositif PREVAIR	_ _ _ _ _ _ , _ _
Montant des aides attendues hors dispositif ⁽¹⁾ PREVAIR Précisez : _____	_ _ _ _ _ _ , _ _
Sous-total financeurs publics	_ _ _ _ _ _ , _ _
Emprunt ⁽²⁾	_ _ _ _ _ _ , _ _
Autre	_ _ _ _ _ _ , _ _
Sous-total financeurs privés	_ _ _ _ _ _ , _ _
Auto - financement	_ _ _ _ _ _ , _ _
TOTAL général = coût global du projet	_ _ _ _ _ _ , _ _

(1) Veuillez indiquer l'origine des aides hors dispositif (PMPOA et/ou subvention équivalente du prêt bonifié) :

Si oui, le prêt vous a-t-il été accordé par l'établissement bancaire : oui non

SUBVENTIONS PERCUES

Avez-vous déjà perçu une aide PREVAIR depuis moins de 5 ans ?

oui non

Si oui, précisez : _____

Année	Montant perçu (en €)	Projet subventionné

Si votre exploitation est située dans un Parc naturel régional (PNR), avez-vous perçu une aide du Parc pour le même projet ? oui non

Si oui, pour quel montant ? |_|_|_|_| |_|_|_|_|, |_|_|

Si votre exploitation se situe dans les Yvelines, avez-vous perçu l'aide du plan cadre du département pour le même projet ? oui non

Si oui, pour quel montant ? |_|_|_|_| |_|_|_|_|, |_|_|

Avez-vous perçu d'autres aides que celles ci-dessus depuis moins de 4 ans ? (aide d'un PNR, Conseil général, Conseil régional, Agence de l'eau, ONF...)

oui non

Si oui, précisez : _____

Année	Origine de l'aide (Conseil général, Conseil régional, PNR...)	Montant perçu (en €)	Projet subventionné

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je demande (nous demandons) à bénéficiaire des aides du programme Régional pour l'Élevage, la Valorisation Agricole et l'Initiative Rurale – diversification agricole et 1^{ère} transformation à la ferme (PREVAIR 1).

Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur :

ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet avant la date du comité de gestion PREVAIR qui examine votre demande (un commencement de travaux est le premier acte juridique passé entre le demandeur et le fournisseur : bon de commande signé, devis signé, chèque d'acompte versé...)

- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements,
- avoir pris connaissance des points de contrôle, des règles de versement des aides et des sanctions encourues en cas de non-respect de ces points.
- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissement.
- être à jour de mes cotisations sociales et fiscales (y compris redevance émise par l'Agence de l'eau),
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales attachées à l'investissement aidé,
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du code rural,
- respecter les conditions d'âge au 1^{er} janvier de l'année de dépôt de ma demande (au moins 18 ans et moins de 60 ans – plafonds d'âge élevé à 65 ans dans le cas d'un repreneur de l'exploitation),
- le cas échéant, que les associés exploitants détiennent plus de 50 % du capital social,
- respecter les normes minimales attachées à mon projet (vous reporter à la notice d'information),
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure,
- avoir pris connaissance que ma demande sera rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente au-delà du délai de six mois à compter de la date à laquelle mon dossier est réputé complet.

Je m'engage (nous nous engageons) à ne pas commencer l'exécution de ce projet avant la date d'attribution de la subvention,

Je m'engage à fournir un diagnostic environnemental, au plus tard lors de la demande de paiement,

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :

- à détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années à compter de la date de signature de la décision d'octroi de l'aide,
- à informer le guichet unique de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon(notre) projet ou de mes (nos) engagements ;
- à me soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes,
- à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits - nationaux ou européens -, en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet » ;
- à apposer sur mon bâtiment une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement d'un montant total supérieur à 50 000 euros, à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque ;
- à poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du Code rural et tout particulièrement mon (notre) activité d'élevage ayant bénéficié de l'aide pendant une période de cinq années à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention ;
- à maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les investissements ayant bénéficié des aides pendant une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention ; s'agissant de matériel, à ne pas revendre le matériel subventionné pendant une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention ;
- à respecter les normes minimales dans le domaine de l'environnement, de l'hygiène et du bien-être des animaux attachées à l'investissement objet de l'aide.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en fonction de l'importance économique et financière du projet concerné par la demande d'aide, des éléments complémentaires (étude économique prévisionnelle, étude de faisabilité,...) pourront être demandés.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que, conformément au règlement communautaire n°259/2008, l'Etat publiera une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide du FEADER dans le cadre du programme de développement rural hexagonal, l'intitulé des actions et le montant des fonds publics qui sont alloués à ces actions. Cette parution se fait dans le respect de la loi "informatique et liberté" (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au guichet unique	Sans objet
Exemplaire original de la demande complété et signé	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles (Devis estimatifs détaillés des travaux ou investissements)	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible) ⁽¹⁾	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation relative aux contributions fiscales	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liasse fiscale	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation d'affiliation à la MSA	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation relative aux cotisations sociales	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présentation de la structure demandeuse (plaquette, organigramme de présentation de la structure, du projet et des objectifs du projet)				
K-bis ou exemplaire des statuts ⁽¹⁾	Pour les formes sociétaires ou association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la carte d'identité	si vous n'avez pas de N° PACAGE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pouvoir habilitant le signataire à demander l'aide et engager la structure	Si nécessaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Éléments justifiant l'existence de l'indivision et des noms des personnes la composant (les indivisions sont exclues des dispositifs 121 A et B)	Si nécessaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En cas d'acquisition immobilière : un titre de propriété et un document justifiant du titre onéreux si le titre ne le précise pas	Si nécessaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arrêté de permis de construire ou déclaration de travaux	Si nécessaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan de situation et plan de masse des travaux	Si nécessaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan des aménagements intérieurs	Si le projet porte sur une modification intérieure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan avant travaux et après travaux	Si nécessaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorisation du propriétaire	Si nécessaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage des déjections avant projet	Pour les dispositifs concernant l'activité animale, l'obligation d'être conforme en matière de gestion des effluents est un critère d'accès en ZV et un engagement. Pour les projets modifiant les conditions de gestions des effluents d'élevage : Uniquement pour les projets « Bâtiment » selon l'état des lieux établi par vous-même (un feuillet <i>Etat des lieux réalisé par l'éleveur</i> est disponible au guichet unique). Si, sur votre exploitation, l'ensemble des animaux est logé en aire paillée intégrale (100% litière paillée accumulée, pas d'effluent liquide), cochez « sans objet ». Si vous disposez d'un dossier PMPOA qui intègre ce projet de modernisation, cochez « pièce déjà fournie à la DDT ».	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage des déjections après projet		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etude économique prévisionnelle	Selon l'importance du projet, le comité de gestion se réserve le droit de la demander.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diagnostic environnemental ou charte de bonnes pratiques (si l'élevage est majoritaire)	A fournir au plus tard lors de la demande de paiement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autres pièces à préciser		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'instruction des dossiers PREVAIR 1 – Diversification agricole et première transformation à la ferme est réalisée par :

la DRIAAF Ile-de-France



Le versement des subventions est assuré par

L'ASP



Agence de Services
et de Paiement

Avec les financements :

Conseil Régional d'Ile-de-France



Fonds Européen Agricole pour
le Développement Rural (FEADER)



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

